



REGLEMENT CHAMPIONNAT DES CÔTES D'ARMOR SENIORS

SAISON 2026 - 2027

TABLE DES MATIERES

1. Généralités	3
2. Participation	3
3. Inscription	3
4. Confection des tableaux	4
5. Echéancier	5
6. Gestion technique	5
7. Volants	5
8. Trophées et dotations	6
9. Partenariat Comité	6
10. Officiels techniques	6
11. Accueil de la compétition	6
12. Obligation de l'organisation	7
13. Droits à l'image	7
14. Annexe 1 : Cahier des charges CDCA	8

1. GENERALITES

a. Définition

Le Championnat Des Côtes d'Armor (CDCA) simple et double est une compétition attribuant les titres départementaux seniors dans les disciplines de simple homme (SH), simple dame (SD), double homme (DH), double dame (DD) et double mixte (DX) dans toutes les séries N, R, D, P.

b. Champ d'application

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de cette compétition.

Ce règlement annule et remplace tous les précédents. Le règlement général des compétitions s'appliquera pour tous points non développés dans ce règlement. Il a été présenté par la commission compétition des Côtes d'Armor aux membres du conseil d'administration du Comité 22 qui l'a avalisé **le 17 juin 2026.**

2. PARTICIPATION

a. Licences

Seuls peuvent être admis à participer au Championnat Des Côtes d'Armor simple et doubles les joueurs, minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans licenciés à la FFBad dans les clubs Costarmoricains pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension en cours.

b. Tableaux

Le Championnat Des Côtes d'Armor verra s'opposer les joueurs dans cinq tableaux (SD, SH, DD, DH, DX).

Dans chacun de ces tableaux les joueurs seront répartis en 5 séries de N, R, D, P **et vétérans.**

L'organisateur se réserve le droit de regrouper et/ou couper les tableaux en fonction des inscriptions.

3. INSCRIPTION

a. Simples, doubles et mixtes

Chaque joueur pourra s'inscrire dans 1 ou 2 tableaux maximum (simple et double ou mixte et double) excepté pour les joueurs N qui pourront s'inscrire dans 3 tableaux s'ils sont N dans toutes les disciplines.

Les frais d'inscription reviendront au comité et le club organisateur gardera l'intégralité des bénéfices de la buvette et de la restauration.

Le montant des inscriptions pour les tableaux seniors sera, par joueur, de 12€ pour 1 tableau et 18€ pour 2 tableaux (25€ pour 3 tableaux uniquement pour les N).

Les inscriptions se font uniquement sur Badnet.

Les **inscriptions de simples, mixtes et doubles seront libres** mais, par tableau, seuls les 12 (ou plus voir article 4) meilleurs joueurs (-euses) ou paires en fonction du CPPH à la **date limite d'inscription (J-9)** seront retenus pour participer à la compétition.

Un joueur (-euse) ou une paire ne pourra pas se surclasser. Un joueur (-euse) ou une paire jouera dans la catégorie du mieux classé.

La taille des tableaux pourra être revue à la baisse ou à la hausse suivant le nombre d'inscrits et du nombre de terrains.

Le tirage au sort des tableaux sera effectué par la commission compétition à **J-7**.

Aucune modification ne sera plus apportée après tirage au sort sauf accord du Juge-Arbitre désigné.

b. Forfaits et remplacements

1. Forfait :

Tout forfait (absence ou retard) sera sanctionné d'une défaite par WO et devra être justifié dans un délai de 5 jours auprès du secrétariat de la Ligue de Bretagne de Badminton, du comité et du Juge Arbitre (JA). À défaut de justificatif, le joueur s'expose à une suspension de toute compétition de 2 mois.

2. Remplacements en double et mixte :

Avant la confection des tableaux, sauf cas de force majeure (forfait d'un des deux joueurs) il n'est pas autorisé de changer de partenaire après la date limite d'inscription. Après la confection des tableaux, que ce soit un seul joueur ou toute la paire qui soit forfait, la paire complète sera remplacée par la première paire de la liste d'attente. S'il n'y a plus de paires dans la liste d'attente et s'il reste des joueurs en recherche de partenaire alors :

- i. Si un seul joueur est forfait, le joueur restant peut voir avec un joueur de cette liste pour former une nouvelle paire, ou voir avec un autre joueur inscrit sur un autre tableau.
- ii. Si toute la paire est forfait ou si le joueur restant ne propose pas de remplaçant à son partenaire, un appel sera lancé vers les joueurs en recherche de partenaire et/ou les joueurs d'autres tableaux pour constituer une nouvelle paire. La première paire complète répondant à cet appel sera retenue.

Dans tous les cas, les nouvelles paires de double ne peuvent pas être mieux classées que les têtes de séries originales. Les autres paires inscrites mais non insérées dans les tableaux seront libérées pour le week-end du championnat.

4. CONFECTION DES TABLEAUX

Les têtes de séries seront déterminées pour chaque tableau et pour chaque catégorie, en fonction du CPPH le jeudi avant la date limite d'inscription.

La taille de chaque tableau sera de 12 joueurs pour chaque catégorie sauf si le nombre de participants ne permet pas d'atteindre cette taille de tableau. Ce nombre pourra être revu à la hausse en fonction du nombre total d'inscrits.

Le tirage au sort des tableaux sera effectué par la commission compétition du comité départemental de badminton et validé par le JA, J-7 avant la compétition.

Tous les forfaits ultérieurs au tirage au sort devront être justifiés par écrit dans les conditions habituelles.

5. ECHEANCIER

L'échéancier sera confectionné par la commission compétition du comité 22 (avec accord du JA), à J-5.

Le samedi : les simples et les mixtes jusqu'aux finales incluses. (Pour les N qui peuvent faire 3 tableaux, il est possible suivant le nombre que les 1/2 finales et finale de simple ou mixte puissent avoir lieu le dimanche).

Horaires cadrés : 9h00 / 21h00.

Les doubles auront lieu le dimanche.

Horaires cadrés : 9h00 / 18h00.

6. GESTION TECHNIQUE

Les inscriptions et les tableaux seront entièrement gérés par le comité d'organisation sous contrôle du JA principal.

Le logiciel utilisé sera Badnet.

Les convocations seront disponibles directement sur Badnet la semaine précédant la compétition.

Une connexion internet est fortement recommandé dans la salle.

Le comité contactera la presse départementale pour annoncer les dates, le lieu, les horaires, les contacts et conditions de déroulement de ce championnat. Le club organisateur devra également entreprendre des démarches afin de médiatiser l'événement (presse sportive et locale).

7. VOLANTS

Les volants seront partagés par les joueurs sauf pour les finales. En effet, le Comité fournira 3 volants pour chaque finale de tous les tableaux. Ces volants seront amenés par le représentant du Comité au club organisateur.

Tous les joueurs classés à partir du niveau départemental (D) et au-dessus jouent avec des volants en plumes (naturelles).

Lorsqu'un match oppose un joueur d'un classement inférieur au niveau départemental (P ou NC) à un joueur d'un niveau départemental et au-dessus, le match se joue en volants plumes. Les volants plumes sont à la charge des joueurs.

Les volants hybrides homologués sont également autorisés.

Les volants plumes doivent être classés au minimum en catégorie standard suivant la liste

accessible sur le site web de la FFBad :

<https://www.ffbad.org/equipements-classements-federaux>

Les matchs entre joueurs P ou NC se disputent avec des volants plastique homologués à la charge du club organisateur. Si les 2 joueurs P ou NC souhaitent jouer en volants plumes, ils sont autorisés à le faire.

Le club organisateur devra prévoir également un stock de quelques boîtes de volants qu'il pourra vendre (au prix du marché) à la demande, aux joueurs en faisant la requête (possibilité de demander au partenaire du comité).

8. TROPHEES ET DOTATIONS

Les vainqueurs, finalistes et demi-finalistes seront récompensés.
Les lots seront offerts par le Comité 22.

9. PARTENARIAT COMITE

L'organisateur devra respecter l'engagement du comité vis-à-vis de son partenaire :

- Mettre à disposition un emplacement pour la tenue de son stand.
- Afficher ses supports de communication et utiliser sa charte graphique sur les supports de communication.

En cas d'indisponibilité du partenaire du comité, le club organisateur aura la possibilité de choisir le partenaire de son choix.

10. OFFICIELS TECHNIQUES

La Commission départementale d'Arbitrage devra trouver :

- deux juge-arbitre pour le weekend ou 3 Juge-arbitres suivant le nombre de terrains ou salles.

En cas de besoin d'un 2^{ème} ou 3^{ème} JA, celui-ci sera à la charge du club organisateur. Il pourra être de ce club.

Les frais de restauration et d'hébergement du juge-arbitre sont à la charge du comité. Ainsi que les indemnités et les frais de déplacements (un aller-retour).

La CDA (Commission Départementale d'Arbitrage) en collaboration avec la CLOT pourra demander si des arbitres veulent se perfectionner afin d'arbitrer les finales.

Les frais de restauration des arbitres sont à la charge du club organisateur.

Les arbitres venant pour se perfectionner ne toucheront pas de frais de déplacements et d'indemnités. Dans ce cas les chaises d'arbitrage seront à privilégier.

11. ACCUEIL DE LA COMPETITION

La date de la compétition est le week-end du 29 et 30 mai 2027.

Il faut 9 terrains (avoir un minimum de 2 tapis est fortement conseillé – Tapis prêtés gracieusement par le comité).

Les clubs souhaitant postuler à l'organisation de l'événement doivent le faire avant le 05 octobre 2026 en envoyant un mail à codepbad22@gmail.com .

Le comité versera une aide financière de 200 euros au club accueillant la compétition.

12. OBLIGATION DE L'ORGANISATION (Club Organisateur et comité)

L'organisateur se référera au cahier des charges CDCA (cf. Annexe 1 de ce règlement).

13. DROITS A L'IMAGE

Les photographies prises pendant le weekend pourront être diffusées sur le site internet ou dans les parutions du comité. Les personnes concernées par ces photographies (joueurs, cadres, invités, public...), qui ne souhaiteraient pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite en ce sens auprès de la table de marque. Sans cette démarche, ils renonceront à ce droit.

Annexe 1 : « CAHIER DES CHARGES CDCA »

AVANT LA COMPÉTITION

- ✓ Envoyer une **affiche d'annonce de la compétition** (au format image) au secrétariat du Comité (codepbad22@gmail.com) **dès que le club support aura été choisi** par le CA du Comité.
- ✓ Envoyer une **lettre d'invitation avec plan d'accès** vers les salles **au plus tard 5 semaines avant la date de la compétition** au secrétariat du Comité (codepbad22@gmail.com).
- ✓ Rechercher **un lot d'accueil** (au choix) pour tous les participants (joueurs et officiels techniques).
- ✓ La mise en place de 2 **tapis est fortement conseillée** (pas obligatoire pour le CDCA Jeunes).
- ✓ Proposer des **contacts pour l'hébergement des joueurs et officiels techniques** à proximité du complexe sportif et à des tarifs raisonnables (exemple : partenaires du club).
- ✓ **Entreprendre des démarches pour médiatiser l'évènement** (contact des partenaires, de la presse locale, ...).
- ✓ Transmettre au secrétariat du Comité (codepbad22@gmail.com) des **cartons d'invitation** pour inviter quelques élus locaux.

PENDANT LA COMPÉTITION

- ✓ Prévoir **une buvette suffisante pour les deux jours** (dans chaque salle si elles sont éloignées) en fonction du nombre de personnes attendues.
- ✓ Prévoir la **vente de volants plume à la buvette** si le partenaire équipementier du Comité n'est pas présent sur la compétition.
- ✓ **Prévoir une table de pointage** (par salle) avec :
 - Un bénévole du club en binôme avec un membre du Comité pour le pointage et la distribution des lots d'accueil (du club et du Comité),
 - Une tablette ou un ordinateur connecté à Internet,
 - Afficher le QRcode de pointage de la compétition (à proximité du pointage).

- ✓ **Fourniture d'une table de marque** (par salle) disposant de :
 - Avec tables et chaises pour 4/5 personnes,
 - Une sonorisation avec microphone,
 - Une tablette connectée à Internet (pour la saisie des scores),
 - Une arrivée électrique,
 - Une trousse de secours.

- ✓ Disposer d'**une connexion Internet Wifi** dans la / les salle(s) de la compétition pour la / les table(s) de marque.

- ✓ Mise à disposition des terrains homologués avec pour chacun :
 - **4 chaises de coach** (deux par demi terrain),
 - **2 ou 4 caisses** (1 ou 2 par demi terrain),
 - **1 scoreur**,
 - 1 ou 2 serpillère(s),
 - 1 plaquette avec un crayon pour noter les scores.

- ✓ Pour les récompenses prévoir dans la salle principale :
 - **Une table** pour disposer les récompenses des joueurs,
 - **Un podium**.

- ✓ Si la compétition accueille des arbitres, prévoir **au moins 2 chaises d'arbitre** sur des terrains de la salle principale.